



Ombre commun

Réellement autochtone dans l'Est (Rhin, Moselle), sur le bassin du Rhône et de la Loire, l'ombre commun se pêche essentiellement à la mouche à l'aide de petites mouches artificielles déposées en surface.

Nom commun

Porte étandard, ombrette, ombret, ombré, rabaner, Grayling (anglais), Asche (allemand)

Nom scientifique

Thymallus thymallus - Découvert par Linné en 1758

Famille

Salmonidés

Le saviez-vous ?

Le goût de thym de la chair du poisson est à l'origine de son nom latin Thymallus.

Description

A l'instar des autres salmonidés, l'ombre commun possède un corps fusiforme et arbore une nageoire dite « adipeuse » en avant de la caudale. La tête est terminée par un museau fin et une bouche de petite taille légèrement infère. La nageoire, longue et haute, est particulièrement remarquable chez les mâles.

La couleur de la robe est variable selon le milieu mais va du gris-argenté au gris-vert avec généralement de petites taches noires sur les flancs et les côtés de la tête.

La croissance est rapide : 12 à 18 cm au 1er hiver et 20 à 32 cm au second. Sa taille peut dépasser 50 cm dans les eaux cote d'oriennes.

Habitat et comportement

L'ombre commun occupe les courants des rivières salmonicoles larges (zone à ombre). Cette espèce est généralement répartie plus en aval que la truite fario sur les bassins versants.

La fécondité est de l'ordre de 1 500 à 10 000 œufs selon la taille des femelles. La ponte, déposée entre mars et avril, est enfouie dans un substrat grossier (graviers) en eau peu profonde. L'éclosion des œufs (de couleur jaune et de diamètre 3 mm) intervient après 200 degrés-jours puis les larves, après une phase interstitielle d'une huitaine de jours, émergent pour gagner les secteurs courants à proximité de la surface. La maturité sexuelle intervient au 3ème printemps lorsque les sujets ont une taille comprise entre 28 et 35 cm. L'ombre commun est réputé grégaire et consomme des insectes, des crustacés ou encore des œufs de poissons prélevés sur le fond ou dans le courant à la dérive.

Présence en Côte-d'Or

Cette espèce est présente dans de nombreuses eaux de 1ère catégorie de Côte d'Or (Bèze, Seine, Ignon, Tille, Aube, Ource, Ouche) mais les populations sont rarement abondantes. Certaines AAPPMA effectuent des déversements à partir d'ombre au stade alevin (Norges, Ouche).